



LA CULTURE DE SÛRETÉ AU TOGO

L'ANAC s'engage à promouvoir l'année 2021 pour une culture de sûreté positive



Col. Latta D. GNAMA

La sûreté est l'affaire de tous. Partant de cet adage et conformément au Plan pour la sûreté de l'aviation dans le monde (GASeP), l'Agence Nationale de l'Aviation Civile (ANAC) s'est engagée à promouvoir la culture de sûreté dans sa politique signée par le Directeur Général.

Le présent article décrit les activités mises en œuvre par l'ANAC pour promouvoir la culture de sûreté au Togo, et en particulier à l'Aéroport International Gnassingbé Eyadéma (AIGE) de Lomé.

Le rôle de chef de file de l'encadrement de haut niveau

Le Directeur Général encourage la promotion de la culture de la sûreté à tous les niveaux, et contribue lui-même à cette dynamique, au travers de la politique d'excellence qu'il promeut ainsi que par les actions qu'il entreprend. L'adhésion aux principes et valeurs qui gouvernent la culture de sûreté, par l'ensemble des dirigeants et cadres opérant sur la plateforme, est ainsi recherché. Ces derniers sont en première ligne pour veiller à l'application rigoureuse des mesures de sûreté et donner l'exemple à l'ensemble des personnels relevant de leur autorité, notamment en se soumettant eux-mêmes à toutes les mesures de sûreté en vigueur.



Les principales actions de promotion de la culture de sûreté au Togo

Dans le cadre de sa mission de supervision, l'autorité de l'aviation civile du Togo est directement impliquée dans les initiatives visant à renforcer la sûreté de l'aviation civile.

Au cours des réunions de coordination, la Direction Sûreté et Facilitation veille systématiquement à ce que l'ensemble des acteurs de l'aviation civile soient sensibilisés aux différents risques de sûreté à prendre en compte dans le cadre de l'exploitation.

La culture de sûreté est également promue au travers de réunions organisées avec les associations des riverains et résidents sur l'emprise de l'aéroport pour les sensibiliser sur les risques de sûreté, et en particulier, les informer sur leur contribution à la protection des installations de l'aéroport, concernant la détection des intrusions et autres accès non autorisés.

Les riverains reçoivent également des informations sur les risques représentés par les Systèmes antiaériens portables (ManPADS) ou par d'autres armes qui constituent une menace similaire pour les aéronefs, ainsi que les risques d'attaque pouvant provenir du côté ville.



L'ensemble des partenaires de l'ANAC et de l'ASAIGE sont sensibilisés à la culture de sûreté. Des briefings sur les menaces dirigées contre l'aviation civile sont organisés à l'attention des demandeurs de titres d'accès tel que prescrit par les normes de l'Annexe 17 à la Convention de Chicago. De surcroît, ces briefings abordent leurs responsabilités dans la protection de l'aviation civile.

L'ANAC organise également des sessions de sensibilisation à l'endroit des personnels des institutions de l'État: Présidence de la République, Ministères, État-Major de l'armée, personnels des ambassades et d'une manière générale, pour tous les usagers réguliers de l'aéroport.



Des événements tels que les journées portes ouvertes du transport aérien et la célébration de la décision de Yamoussoukro ont permis d'informer les acteurs de l'aviation civile, l'association togolaise des consommateurs, l'ordre des avocats et le public sur les menaces et les mesures à respecter en accédant à l'aéroport lors des voyages ou dans le cadre de leur activité sur la plateforme.

L'ANAC et l'ASAIGE publient mensuellement des revues d'information consacrées à la sûreté.

Enfin, dans le cadre de l'année de la culture de sûreté, l'ANAC a incorporé sur ses papiers à en-tête le logo YOSC consacré à la promotion de la culture de sûreté.

Qualification et motivation des agents de sûreté

Au Togo, les agents chargés de l'inspection-filtrage des personnes, des bagages de cabine, des bagages de soute, du fret et des véhicules sont certifiés tous les douze (12) mois. Après les examens de certification, une cérémonie de remise des certificats est organisée en l'honneur des récipiendaires au cours de laquelle des primes de motivation sont accordées en fonction de leurs performances aux agents ayant réussi à l'examen de certification.

Outre les intérêts liés à la réussite de la certification, des mesures sont mises en place pour stimuler la vigilance et la motivation des agents de sûreté. À titre d'exemple, des récompenses sont attribuées aux agents en fonction de leur performance en matière de détection d'articles réglementés ou d'objets de test banalisés. Un prix d'excellence comprenant un certificat et une prime spéciale est attribué aux agents qui se distinguent par leurs actions.

Au-delà de tous les points énumérés, il apparaît également important d'encourager l'ensemble des personnels de l'aéroport à rapporter, sur une base volontaire, les incidents de sûreté qu'ils observent. L'amélioration de la collecte et du traitement des retours d'information émanant des agents de sûreté, des employés et des usagers de l'aéroport est, à ce titre, au cœur des priorités de l'ANAC et ses partenaires.

Perspectives

Les activités suivantes seront menées dans les mois à venir afin de consolider la culture de sûreté :

- ✦ Élaboration de la procédure de collecte et de traitement des informations et suggestions faites par les passagers dans les boîtes à suggestions installées sur l'aéroport ;
- ✦ Animation par l'ANAC une session de sensibilisation à la sûreté à l'intention des membres du gouvernement. Cette session a été programmée à l'occasion d'un prochain Conseil des Ministres ;
- ✦ Renforcement de la communication autour de la culture de sûreté, notamment au travers d'une campagne d'affichage et de diffusion d'informations (affiches, panneaux, écrans, messages audio...). Cette campagne de



communication visera à vulgariser ou rappeler les gestes utiles, les interdictions, les zonages, les articles réglementés, les meilleurs pratiques de sûreté et les numéros verts de signalisation dans l'aérogare et le long du périmètre aéroportuaire ;

- ✦ Renforcement des activités de l'équipe de veille en sûreté composée d'inspecteurs issus de toutes les structures de l'AIGE, mise en place pour surveiller et conseiller au quotidien les personnels ainsi que les usagers aux meilleures pratiques de sûreté;
- ✦ Organisation d'ateliers de formation et d'échange sur la culture de sûreté avec les structures de l'AIGE afin de discuter des meilleures pratiques et améliorations possibles ; leur objectif est d'impliquer tous les personnels dans les questions de sûreté et changer de manière durable leur comportement au quotidien ;
- ✦ Développement d'un mécanisme incitatif et de récompense, qui sera diffusé au travers des sites web de l'ANAC, de l'ASAIGE, de la SALT et des revues de sûreté : il sera destiné à encourager la performance des entités et de leurs personnels dans l'application des mesures de sûreté à l'aéroport, notamment en promouvant l'exemple de celles et ceux qui ne présenteront pas de non-conformité suite aux activités de surveillance et de contrôle qualité ;
- ✦ Organisation d'une journée portes ouvertes dédiée à la thématique de « la culture de sûreté ».

